

REGLEMENT CHAMPIONNAT KID CROSS AUVERGNE

1. Définition

La Ligue Motocycliste d'Auvergne met en compétition pour 2009 le Championnat Kid Cross Auvergne. Ce Championnat de Ligue sera disputé dans les catégories Poussin (65cc NEA) et Benjamin (85cc NEA et NAM avec dérogation). Les pilotes devront au minimum posséder le guidon d'argent. Un titre de champion de Kid Cross Poussin (65cc) et Kid Cross Benjamin (85cc) sera décerné.

Ce Championnat sera composé de différentes épreuves MotoCross, Prairie, Enduro Kid et Endurance Kid.

2. Calendrier

Date	Type Epreuve	Lieu	Club Organisateur
5 avril	Enduro Kid	Brioude	MC Brioude
19 avril	Moto Cross	Moulins	MC Moulins
2 mai	Moto Cross	Saint Menoux	MC Yzeure
17 mai	Prairie	Ardes sur Couze	IMV
6 juin	Moto Cross	St Genès Champespe	Artense MC
26 juillet	Moto Cross	Laptes	MC Laptois
30 août	Prairie	St Maurice / Pionsat	ASM Villebret
5 – 6 Septembre	Moto Cross	Les Martres / Morges	MC Les martres
27 septembre	Moto Cross	Vic Le Comte	MC Vicontois
4 octobre	Enduro Kid	Job	MC AMbert
25 octobre	Prairie	Yssingaux	MC Yssingaux
7 novembre	Endurance Kid	Yssingaux	MC Yssingaux

3. Engagements

Les pilotes devront envoyer leur demande d'engagement et de numéro de plaques. Cette demande devra être transmise avant le 15 mars 2009, accompagnée d'un chèque de 200€ de caution. Ce chèque sera encaissé en cas de perte, vol, détérioration ou non restitution du transpondeur.

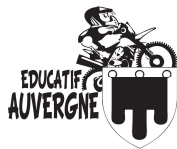
L'ensemble des documents devront parvenir à la Ligue d'Auvergne, Commission Educative, Marc Toriani, Villa La Vallée, Villars, 63870 ORCINES

Les pilotes seront sélectionnés par nombre de participation et date d'envoi du dossier (priorité aux pilotes inscrits à toutes les épreuves).

Tout dossier incomplet (fiche de renseignements, chèque de caution, chèques d'engagements, photocopie du guidon d'argent ou CASM, photocopie de la licence) sera considéré comme NUL et sera retourné.

Les droits d'engagement, sont fixés à 20 € par épreuve, les chèques devront être établis à l'ordre des clubs organisateurs, cette somme inclus la location du transpondeur pour les épreuves qui en seront équipées.

Les droits d'engagement seront restitués aux pilotes à la condition qu'ils aient prévenu au moins 72 heures avant la manifestation de leur non participation par mail ou téléphone au responsable de la commission éducative (marc.toriani@casm-auvergne.com – 06 08 89 06 19)



REGLEMENT CHAMPIONNAT KID CROSS AUVERGNE

Les engagements seront clos impérativement 5 jours avant la date de chaque manifestation, dans la mesure des places disponibles. Les pilotes s'engageant après le délai réglementaire (21 jours) devront acquitter d'un droit d'engagement d'un montant de 30 €.

4. Concurrents

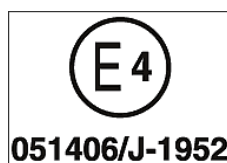
Les concurrents pourront disputer le CHAMPIONNAT KID CROSS AUVERGNE à condition d'être titulaire d'une licence :

- NEA délivrée par la F.F.M. pour l'année en cours au moment de leur inscription, âgés de 7 à 11 ans. titulaire d'un guidon d'argent ou d'or
- NAM 1^{ère} année ayant une dérogation de la commission éducative de la ligue d'Auvergne et titulaire d'un CASM.

5. Protection des Pilotes

Lors des reconnaissances, des entraînements et des courses, les pilotes devront porter :

- Une protection dorsale et pectorale aux normes en vigueur
- Une protection de cou
- Une paire de botte
- Une paire de gant
- Un pantalon renforcé
- Un maillot ou un dossard reprenant leur numéro de course qui leur sera attribué pour toute la saison
- Un Casque homologué ECE 22-05. Le numéro d'homologation doit toujours commencer par 05. Sous le numéro d'homologation, figure le numéro de série du casque cousu sur la jugulaire ou la garniture intérieure du casque. L'étiquette ECE 22-05 ci-dessous devra être visible.



Le casque ne doit pas présenter de chocs et il est recommandé de le remplacer si la date de fabrication a plus de 5 ans. Les commissaires techniques peuvent, le cas échéant, juger que le casque ne présente plus les caractéristiques requises et refuser celui-ci.

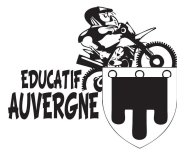
Les casques ayant un appendice aérodynamique (aileron) sont interdits, sauf ceux qui sont homologués d'origine avec cet accessoire.

6. Machines

Les cylindrées imposées sont 65cc, et 85cc maximum et munies d'une boîte à vitesses (cylindrées à normes constructrices).

Les plaques numérotées des machines devront être :

- Blanc sur fond bleu (numéros aux normes FFM)



REGLEMENT CHAMPIONNAT KID CROSS AUVERGNE

Le pilote n'ayant pas en sa possession de support adapté au transpondeur devra prévoir un chèque de 8€ afin de s'en procurer un lors de sa première épreuve.

7. Contrôles Administratifs et Techniques

Les contrôles administratifs et techniques auront lieu soit la veille de l'épreuve soit le matin de celle-ci. Chaque pilote se verra attribuer un transpondeur en échange de sa licence.

La licence sera restituée à la fin de la journée en échange du transpondeur.

Les pilotes recevront en début de championnat un livret technique qui devra être obligatoirement présenté à chaque épreuve. En cas de non présentation de ce livret, le pilote sera exclu de l'épreuve.

Des contrôles de cylindrée pourront avoir lieu à n'importe quel moment de la journée, charge aux pilotes de mettre à disposition une personne chargée de démonter et remonter la machine et de prévoir les pièces nécessaires. Le pilote désigné pour un contrôle de cylindrée devra présenter toutes les motos qu'il aura passé au contrôle technique et qui auront couru.

Les machines devront posséder la cylindrée, le châssis (cadre et bras oscillant) et le diamètre des roues d'origine, le reste étant libre.

8. Réclamations

Il est rappelé que le droit de réclamation, d'un montant de 75 €, doit être déposé auprès du Directeur de Course dans la demi-heure suivant l'affichage des résultats (lorsqu'il s'agit de réclamations relatives aux classements) et qu'il doit être assorti, lorsqu'il suppose un démontage du moteur, d'une caution de 75 € en plus. Cette somme sera remboursée si la réclamation est reconnue fondée.

Dans le cas contraire, elle sera envoyée à la FFM avec le rapport de clôture.

Il est rappelé que le Directeur de Course peut faire démonter toute machine de son choix, à l'arrivée, sans que le pilote puisse prétendre à une quelconque indemnité.

9. Officiels

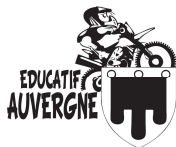
Avant la première épreuve, un représentant des parents et des pilotes sera désigné. Il sera leur porte parole et devra informer et solutionner, avec les organisateurs, tout problème pouvant survenir pendant le déroulement de l'épreuve. Les problèmes spécifiquement sportifs restent du ressort du jury.

Toutes les épreuves dans le cadre du championnat KID CROSS AUVERGNE devront avoir lieu sous l'autorité d'un Moniteur Fédéral désigné par la Commission Educative d'Auvergne.

Il sera chargé de veiller à la sécurité des pilotes et de les encadrer sportivement. Le Moniteur s'il le juge nécessaire pourra demander aux organisateurs d'adapter le circuit pour réduire les difficultés ou les zones dangereuses.

Pour chaque épreuve, un Jury sera constitué sous la présidence du Délégué du Championnat Kid Cross Auvergne qui sera désigné par la Commission Educative Auvergne :

- Membres Votant :
 - Le Président du Jury
 - Au moins 2 Commissaires Sportifs titulaires du spécifique Motocross.
- Membres non votant :



REGLEMENT CHAMPIONNAT KID CROSS AUVERGNE

- le Directeur de Course
- le Moniteur en charge de l'épreuve
- le Président de Ligue s'il se trouve sur le terrain
- le Président de la Commission Educative Auvergne s'il se trouve sur le terrain
- le responsable du contrôle technique et le responsable du chronométrage
- le représentant des parents
- Toute autre personne autorisée.

10. Récompenses

Pour toutes les épreuves et toutes les disciplines, une récompense sera offerte à tous les pilotes et une coupe sera offerte aux 3 premiers pilotes qui auront marqués le plus de points durant la journée dans chaque catégorie.

11. Classement Général du Championnat Kid Cross Auvergne

A l'issue de la saison, un classement général sera établi et validé par la Commission Educative d'Auvergne.

Le classement prendra en compte l'ensemble des résultats obtenu par les pilotes durant toutes les épreuves, 12 titres seront décernés :

- Vainqueur du championnat Kid Cross Auvergne, puis second et troisième, pour les catégories Poussin et Benjamin. Ce classement prend en compte tous les pilotes de la ligue ou hors ligue qui ont participé partiellement ou complètement au championnat.
- Champion de la ligue d'Auvergne puis second et troisième, pour les catégories Poussin et Benjamin. Ce classement ne prend en compte que les pilotes de la ligue d'Auvergne qui ont participé partiellement ou complètement au championnat.

Seuls les points marqués lors de chaque épreuve du Kid Cross Auvergne seront comptabilisés pour le classement final. En cas d'ex-æquo, on prendra pour chacun le nombre de place de premier, puis de deuxième, etc. jusqu'à obtenir une différence entre les pilotes. En dernier ressort, le dernier meilleur résultat sera déterminant.

12. Epreuve Moto Cross et Prairie

A. Catégories admises :

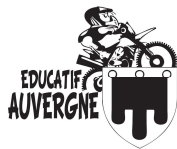
Les catégories admises à participer au Moto Cross et Prairie sont NEA et NAM avec dérogation.

B. Déroulement de l'Epreuve

Une séance d'essais libres de 15 minutes maximum puis 3 manches de 10 minutes plus 1 tour.

Un tirage au sort qui se déroulera le matin de l'épreuve lors du briefing sera établi afin de définir l'ordre d'entrée en grille pour la première manche.

L'entrée en grille des manches suivantes se fera en fonction du classement provisoire de l'épreuve. Si deux pilotes sont ex-æquo, celui qui aura fait le meilleur résultat sur la deuxième manche devra rentrer le premier.



REGLEMENT CHAMPIONNAT KID CROSS AUVERGNE

Pour chaque catégorie, un intervalle de 45 mn est obligatoire entre chaque manche.

Dans le cas où une catégorie regrouperait plus de 35 pilotes, cette catégorie serait divisée en 2 groupes et les manches se dérouleront sur le principe des demi-finales et finales.

C. Procédure de départ

Les procédures de départ devront être données de la façon suivante :

- Pour les reconnaissances de la piste :

Après avoir suivi et participé à l'échauffement conduit sous la direction du moniteur, et sur instruction du directeur de course, les participants, avec leur moto, moteur en marche, auront accès à la piste individuellement.

- Pour les manches chronométrées :

Après avoir suivi et participé à l'échauffement conduit sous la direction du moniteur, et sur instruction du directeur de course, les participants, avec leur moto, moteur à l'arrêt quittent le parc et viennent se placer sur la ligne de départ.

La présence des parents n'est pas autorisée derrière la grille.

Dès que toutes les motos sont en place derrière la grille, après contrôle du bon déroulement de la séquence par le moniteur, un officiel présente un panneau indiquant «15 secondes» puis un panneau indiquant «5 secondes».

Après que le panneau «5 secondes» ait été montré, l'officiel abaissera la grille de départ.

En cas d'incident lors de cette procédure, le directeur de course brandira un drapeau rouge. A ce signal les participants devront retourner à leur emplacement sur la ligne de départ pour un nouveau départ qui sera donné aussitôt que possible.

D. Attribution des Points

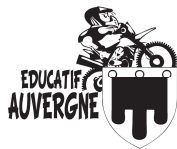
Pour chaque manche chronométrée, les points seront attribués de la manière suivante :

1 ^{er} – 35 points	2 ^{ème} – 34 points	3 ^{ème} – 33 points	4 ^{ème} – 32 points	5 ^{ème} – 31 points
6 ^{ème} – 30 points	7 ^{ème} – 29 points	8 ^{ème} – 28 points	9 ^{ème} – 27 points	10 ^{ème} – 26 points
11 ^{ème} – 25 points	12 ^{ème} – 24 points	13 ^{ème} – 23 points	14 ^{ème} – 22 points	15 ^{ème} – 21 points
16 ^{ème} – 20 points	17 ^{ème} – 19 points	18 ^{ème} – 18 points	19 ^{ème} – 17 points	20 ^{ème} – 16 points
21 ^{ème} – 15 points	22 ^{ème} – 14 points	23 ^{ème} – 13 points	24 ^{ème} – 12 points	25 ^{ème} – 11 points
26 ^{ème} – 10 points	27 ^{ème} – 9 points	28 ^{ème} – 8 points	29 ^{ème} – 7 points	30 ^{ème} – 6 points
31 ^{ème} – 5 points	32 ^{ème} – 4 points	33 ^{ème} – 3 points	34 ^{ème} – 2 points	35 ^{ème} – 1 point

13. Epreuve Enduro Kid

A. Catégories admises :

Les catégories admises à participer à l'Enduro Kid sont NEA et NAM avec dérogation.



REGLEMENT CHAMPIONNAT KID CROSS AUVERGNE

B. Déroulement de l'Epreuve

Le circuit ne doit en aucun cas emprunter (même traverser) une route, rue ou chemin public, la totalité de l'épreuve doit se trouver sur un domaine privé.

Le circuit doit être tracé en formant une boucle dont le départ doit être à proximité du parc coureur et l'arrivée doit se situer également au parc coureur.

La boucle doit être décomposée en 3 tronçons, 2 tronçons de « liaison » et un tronçon de « spécial ».

Il est important d'accorder des périodes de repos aux pilotes, après avoir parcouru la première liaison, ils devront avoir 3 minutes de repos avant qu'ils ne s'élancent dans la spéciale. Dès la sortie de la spéciale, ils devront également marquer 3 minutes de repos avant de repartir vers dans la deuxième liaison.

Les liaisons doivent être parcourues sur des portions larges et très sinueuses en dehors de circuits tracés. Elles ne doivent pas être rapide, les difficultés doivent être franchies par l'ensemble des pilotes du plateau, un tracé de contournement doit être prévu pour toutes les difficultés.

Le moniteur et le délégué de la commission éducative devront parcourir avec l'organisateur la totalité des liaisons et devront si nécessaire modifier le tracé s'ils le juge trop rapide ou avec des difficultés trop importantes ou dangereuses.

Des commissaires seront chargés d'aider les pilotes aux abords des zones de franchissement. Des Marshal en moto devront parcourir régulièrement les liaisons afin de s'assurer de la sécurité des pilotes.

La spéciale doit être entièrement balisée, il ne doit y avoir que des obstacles naturels, sa distance ne doit pas être supérieure à 2000 mètres et la moyenne ne doit pas dépasser 30 Km/heure.

Une ambulance ainsi qu'un médecin devront être présent près du départ de la spéciale et ils devront intervenir rapidement sur les liaisons à la demande soit des commissaires soit des marshals.

Le pilote ne devra en aucun cas rouler plus de 25 minutes pour parcourir les 2 liaisons et la spéciale.

De retour le pilote devra se reposer au minimum 35 minutes afin de repartir pour une boucle suivante. Les pilotes NEA et NAM ne pourront pas parcourir plus de 4 fois la boucle dans la journée.

Les pilotes devront s'arrêter 2 heures en milieu de journée afin de déjeuner et de permettre de faire la mécanique.

La présence des parents ou des accompagnateurs ne sont pas tolérés sur la totalité de la boucle.

C. Procédure de départ de toutes les catégories

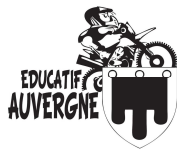
Les pilotes partiront 3 par 3, toutes les minutes, afin de faciliter la gestion des départs, chaque pilote s'élancera toute la journée à la même minute (exemple : 10h13, 11h13, 14h13, etc.).

Les pilotes devront être présent au moins 5 minutes dans la zone parc fermé, les pilotes devront la parcourir moteur arrêté en poussant leurs machines.

Une zone de départ sera définie, les pilotes pourront s'y positionner 1 minute avant le top départ toujours sans démarrer.

Au top départ les pilotes auront 1 minute pour démarrer leurs machines et s'élancer. Au-delà ils devront sortir de la zone en poussant leurs machines en direction de la liaison.

La présence des parents n'est pas autorisée dans le parc fermé et la zone de départ.



REGLEMENT CHAMPIONNAT KID CROSS AUVERGNE

D. Attribution des Points

Le classement est établi en cumulant les temps des spéciales et des pénalités, le pilote ayant le plus petit temps est déclaré vainqueur de sa catégorie.

Si un pilote démarre dans la zone de pré-départ ou départ, il lui sera rajouté 2 minutes de pénalité, si le pilote ne prend pas le départ à l'heure fixée, il lui sera rajouté 2 minutes de pénalité.

L'organisateur pourra accessoirement établir un classement « scratch » regroupant tous les pilotes.

Pour chaque épreuve les points seront attribués de la manière suivante :

1 ^{er} – 105 points	2 ^{ème} – 102 points	3 ^{ème} – 99 points	4 ^{ème} – 96 points	5 ^{ème} – 93 points
6 ^{ème} – 90 points	7 ^{ème} – 87 points	8 ^{ème} – 84 points	9 ^{ème} – 81 points	10 ^{ème} – 78 points
11 ^{ème} – 75 points	12 ^{ème} – 72 points	13 ^{ème} – 69 points	14 ^{ème} – 66 points	15 ^{ème} – 63 points
16 ^{ème} – 60 points	17 ^{ème} – 57 points	18 ^{ème} – 54 points	19 ^{ème} – 51 points	20 ^{ème} – 48 points
21 ^{ème} – 45 points	22 ^{ème} – 42 points	23 ^{ème} – 39 points	24 ^{ème} – 36 points	25 ^{ème} – 33 points
26 ^{ème} – 30 points	27 ^{ème} – 27 points	28 ^{ème} – 24 points	29 ^{ème} – 21 points	30 ^{ème} – 18 points
31 ^{ème} – 15 points	32 ^{ème} – 12 points	33 ^{ème} – 9 points	34 ^{ème} – 6 points	35 ^{ème} – 3 point

14. Epreuve Endurance Kid

A. Catégories admises :

Les catégories admises à participer aux Endurances Kid sont NEA et NAM avec dérogation.

B. Déroulement de l'Epreuve

L'endurance Kid est une épreuve pour faire découvrir aux pilotes « la course en équipe » et le travail en relais.

Avant l'épreuve, le moniteur devra lors du briefing confirmer les équipes de 3 pilotes qui devront obligatoirement être composées de 3 pilotes ayant les mêmes licences et les mêmes cylindrées.

Le moniteur en charge de l'épreuve définira le nombre de tour maximum que devront parcourir les pilotes lors de leurs « relais ». Ce nombre sera calculé afin que les pilotes ne dépassent pas 13 minutes en course.

Le circuit devra être praticable par un véhicule de type 4X4 par tout temps.

La largeur minimum du circuit sera de 4 mètres sauf sur l'aire de départ 20 mètres minimum

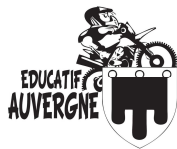
Un tour de reconnaissance devra être effectué par chaque pilote

Le pilote devra passer par l'entrée des stands afin de rejoindre son paddock, il doit remettre le témoin signalétique à son coéquipier afin que celui-ci puisse se lancer pour son relais.

Le déroulement des épreuves endurance kid seront sous la responsabilité d'un moniteur.

Une manche est terminée lorsque tous les équipages ont effectué 1 relais.

Une pose de 30 minutes devra être respectée entre chaque manche.



REGLEMENT CHAMPIONNAT KID CROSS AUVERGNE

L'épreuve ne pourra pas excéder 3 manches.

Le changement de témoin se fera moteur arrêté.

Les stands seront aménagés avec un couloir central.

Les pilotes devront rouler dans la zone des stands sur le premier rapport en première vitesse et à allure modérée.

Des commissaires veilleront à l'application de cette règle ainsi qu'à la présence du témoin en sortie de stand.

Toute vitesse excessive pourra être sanctionnée dans une minute d'arrêt obligatoire à la sortie de la zone des stands.

Le moniteur s'il le juge nécessaire pourra demander aux organisateurs d'adapter le circuit pour réduire les difficultés ou les zones dangereuses.

A. Procédure de départ Endurance Kid

Un tirage au sort qui se déroulera le matin de l'épreuve lors du briefing sera établi afin de définir l'ordre d'entrée sur la zone de départ pour toutes les manches disputées durant l'épreuve.

Le départ sera donné en ligne moteur arrêté et au drapeau. La présence des parents n'est pas autorisée derrière la grille.

C. Attribution des Points

L'équipe qui aura gagné est celle qui aura effectuée tous ses relais le plus rapidement. Pour chaque manche les points seront attribués de la manière suivante :

1 ^{er} – 35 points	2 ^{ème} – 34 points	3 ^{ème} – 33 points	4 ^{ème} – 32 points	5 ^{ème} – 31 points
6 ^{ème} – 30 points	7 ^{ème} – 29 points	8 ^{ème} – 28 points	9 ^{ème} – 27 points	10 ^{ème} – 26 points
11 ^{ème} – 25 points	12 ^{ème} – 24 points	13 ^{ème} – 23 points	14 ^{ème} – 22 points	15 ^{ème} – 21 points
16 ^{ème} – 20 points	17 ^{ème} – 19 points	18 ^{ème} – 18 points	19 ^{ème} – 17 points	20 ^{ème} – 16 points
21 ^{ème} – 15 points	22 ^{ème} – 14 points	23 ^{ème} – 13 points	24 ^{ème} – 12 points	25 ^{ème} – 11 points
26 ^{ème} – 10 points	27 ^{ème} – 9 points	28 ^{ème} – 8 points	29 ^{ème} – 7 points	30 ^{ème} – 6 points
31 ^{ème} – 5 points	32 ^{ème} – 4 points	33 ^{ème} – 3 points	34 ^{ème} – 2 points	35 ^{ème} – 1 point